



Note aux organisations

Intersyndicale Fonction publique du 12 octobre 2015

Organisations présentes : CGT ; FO ; FSU ; Solidaires ; FAFP.

Les cinq organisations présentes affirment leur commune opposition à l'éventuelle mise en place par le gouvernement de toute forme de comité de suivi des mesures PPCR qui serait circonscrit aux seules organisations favorables au projet d'accord. De l'avis de tous, en l'absence d'un accord, la mise en œuvre des mesures décidée unilatéralement par le gouvernement ne peut passer que par un processus classique de concertation/saisine des instances consultatives associant toutes les organisations représentatives de la Fonction publique.

Dans la perspective de la négociation salariale de février 2016, la CGT verse au débat la perspective d'une mobilisation début 2016. Cette proposition est bien accueillie, les autres organisations indiquant la nécessité d'en débattre dans leurs instances. Est retenue la proposition de la FSU de convoquer une réunion unitaire de l'ensemble des organisations de la Fonction publique, afin notamment de débattre de cette perspective d'action. Cette réunion devrait se tenir début novembre.

Sont décidées :

- une interpellation unitaire du gouvernement et des groupes parlementaires sur les nouvelles mesures disciplinaires introduites par amendement dans le processus d'examen du projet de loi Lebranchu ;
- une expression unitaire portant sur les réformes en cours de l'action publique (réforme territoriale sur aspects Etat et FPT, réforme hospitalière), affirmant notre soutien aux luttes engagées et appelant à les développer ;

-une expression unitaire sur l'offensive du gouvernement contre le financement du CNFPT, considérée comme une attaque contre toute la Fonction publique.

La réunion s'est achevée sur un échange CGT FSU Solidaires FA portant sur la votation unitaire sur salaires, emploi, service public. Les organisations ont décidé de prolonger la votation jusqu'au 30 novembre, pour une remise à la ministre début décembre, doublée le même jour de dépôts en territoire auprès des préfets. Est retenue l'idée d'initiatives de signatures les 3 et/ou 4 novembre avec participation des responsables nationaux et invitation de la presse.